

# Éditorial : l'assurance, quel avenir en Europe?

Autor(en): **Spaelti, Peter**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **70 (1990)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### L'ASSURANCE, QUEL AVENIR EN EUROPE ?

**M**ême si 1992 doit davantage la symboliser que la concrétiser, l'intégration européenne paraît maintenant inéluctable, et elle ne restera pas sans conséquences sur l'économie de l'assurance.

L'ouverture des frontières produira sans doute ses effets les plus marqués dans le secteur des « grands risques », où l'on assistera probablement à une internationalisation des affaires puisque les entreprises multinationales auront la possibilité d'assurer leurs risques là où leur seront offertes les conditions les plus avantageuses et les mieux adaptées à leurs besoins. Pour ce qui est des « risques de masse », et donc aussi des petites et moyennes entreprises, les affaires locales devraient en revanche garder la primauté compte tenu de l'importance qu'attachent et qu'attacheront encore les clients à une relation « personnelle » avec leur assureur, que ce soit avant ou après la conclusion d'un contrat.

Quoiqu'il en soit, l'offre d'assurance augmentera dans l'un et l'autre secteurs – notamment, au niveau local, par la création ou l'implantation de nouvelles sociétés – et la concurrence se fera toujours plus vive. A l'évidence, cette concurrence se traduira par une forte pression sur les prix mais, eu égard au poids relatif de ce facteur dans le cadre de prestations de services, elle se manifesterait aussi – et surtout – au niveau de la qualité. Entreprises et particuliers accorderont en effet plus aisément leur confiance aux assureurs qui seront en mesure de leur fournir des produits et un service de haut niveau, suffisamment différenciés pour répondre parfaitement à leurs exigences.

Sur un marché européen très sensiblement élargi, l'avenir appartient donc à ceux qui sauront privilégier l'intérêt du client pour satisfaire au mieux ses besoins, à ceux qui, malgré l'évolution en cours, seront encore capables – mais de façon renouvelée – de lui garantir la sécurité nécessaire, dans le respect de la mission première qui leur incombe.

À l'aube de cet avenir, comment d'ailleurs ne pas tourner aussi son regard vers l'Est ? Le processus de libéralisation n'en est certes qu'à ses premiers pas, mais il pourrait ouvrir de nouvelles perspectives. Que l'on pense seulement au rôle que peut jouer l'assurance dans la stabilisation d'une économie de marché prospère...

L'Europe de demain offrira certainement de belles opportunités aux assureurs. Aux plus performants de les saisir, pour s'imposer, au service du consommateur !

Peter SPAELTI,  
Conseiller National,  
Président du Conseil d'Administration  
et de la Direction de Winterthur,  
Société Suisse d'Assurances.